
Débat public "franchissements de Loire- coeur métropolitain"

24 septembre 2013



Contribution de Claude LEFEBVRE

clni.lefebvre@hotmail.fr

Franchissements de Loire – Saisine sur la méthodologie du débat public

Le Conseil de développement a présenté le 18 septembre les éléments d'une possible structuration des travaux qui seront menés pour répondre à la question posée par Nantes Métropole.

Sur cette base, le Conseil pourrait remettre à Nantes Métropole des orientations pour lancer et mener le débat public. Le but étant pour Nantes Métropole, si nous avons bien compris, de recueillir le plus d'idées pour assurer un débat de qualité, duquel devrait sortir les éléments les plus fiables pour que les décideurs retiennent les solutions les mieux adaptées quant aux choix relatifs aux futurs franchissements de la Loire.

Au niveau du futur débat public, il y aura pour Nantes Métropole deux objectifs à atteindre :

- Recueillir le maximum d'avis exploitables
- Faire une (ou des) synthèse(s) constructive(s) du matériel recueilli.

Les différentes formes de collecte des avis, des remarques, des observations ou des critiques qui ont été présentés le 18 septembre en réunion du Conseil de développement peuvent effectivement apporter une masse suffisante d'informations exploitables.

Ensuite, la question sera pour Nantes Métropole de traiter tout cela.

Quelles seront les approches possibles ? Quels seront les moyens d'exploiter de la façon la plus efficace possible les informations ? De façon habituelle par l'établissement de statistiques générales, de statistiques par tranches d'âge, ou par type d'utilisateurs, par l'exploitation de résultats de calculs de probabilités etc..

Nous pouvons aussi imaginer d'orienter Nantes Métropole vers des recueils d'informations regroupées en catégories plus originales ou franchement inhabituelles.

Pourquoi ne pas demander leur avis à des citoyens ou à des responsables de structures économiques, sociales ou autres qui ne sont pas, en tant que tels, des utilisateurs réguliers de moyens de transport, mais qui gèrent des utilisateurs et qui recueillent, lors de leur activité quotidienne, des remarques ou des suggestions de leurs employés, de leurs administrés ou de leurs clients ?

On veut replacer au cœur de la ville des entreprises, des commerces, des écoles, des établissements de soins, des services sociaux etc... Mais que pensent, quelles sont les positions des responsables de toutes ces structures qui vivent au quotidien le contact avec le public y compris les exploitants de transports de passagers ?

Dégager des catégories de renseignements bien ciblés, par catégories d'acteurs concernés par les franchissements de la Loire, pourrait s'avérer pertinent.

En résumé : en complément aux moyens déjà évoqués pour matérialiser la consultation publique, ne pourrait-on pas ajouter des consultations par questionnaires adaptés, à envoyer aux intéressés ?